



VILLES DE L'ARTOIS

FICHE TECHNIQUE DE REALISATION DES ANIMATIONS SEE CONCERNANT LA THEMATIQUE « TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS »

Le module se découpe en 4 séances d'1h30 chacune, sur une période de 6 à 7 semaines; 3 séances seront réalisées par le CPIE Villes de l'Artois et 1 séance réalisée par l'enseignant.

Les animatrices du CPIE Villes de l'Artois contacteront les enseignants concernés par les animations pour établir les plannings d'interventions.

Objectifs du module:

- Amener les enfants à prendre conscience de l'impact de nos modes de déplacements sur notre environnement, notre santé et notre qualité de vie
- Définir les conséquences engendrées par les déplacements et leurs causes
- Approfondir la connaissance des modes de déplacements existants (bus, voiture, vélo, marche, train...) ainsi que leurs impacts sur notre environnement et notre santé
- Prendre conscience qu'il existe des modes de déplacements plus respectueux de notre environnement et de notre santé à l'échelon local mais aussi au niveau de la planète
- Amener les enfants à adopter dans leurs lieux de vie (école, famille, loisirs...) des comportements en termes de déplacements et de transports durables
- Aborder la notion de plan de déplacement urbain et découvrir la politique de transports en commun sur le territoire de la Communauté Urbaine d'Arras
- Découvrir les différents modes de déplacement autour de l'école

La démarche que nous proposons pour le module « Transports et déplacements » comprend 3 phases:

- Permettre au groupe d'enfants de prendre connaissance de ce que chacun sait ou imagine sur le thème, faire s'exprimer leurs représentations.
- Éveiller et susciter la curiosité et le questionnement en faisant vivre aux enfants une démarche de découverte, d'enquête et de réflexion.
- Construire un projet en concertation avec l'ensemble des enfants et adultes, permettant de réduire notre impact environnemental au niveau des transports.

Animatrices qui interviendront lors des séances:

- Caroline Pinte, animatrice au CPIE Villes de l'Artois caroline.pinte@cieu.org
- Isabelle Parsy, animatrice au CPIE Villes de l'Artois isabelle.parsy@cieu.org



VILLES DE L'ARTOIS

Déroulement du module

Séance 1: Réalisée par une animatrice du CPIE Villes de l'Artois

Objectifs de la séance:

- Définir les conséquences engendrées par les déplacements urbains et leurs causes
- Permettre aux enfants de s'exprimer sur l'importance des transports et déplacements pour l'homme (permettre l'expression et l'échange...)
- Découvrir la notion « d'effet de serre »
- Savoir travailler en groupe
- Savoir s'écouter et s'exprimer
- Découvrir les différents modes de déplacement

Les moyens:

Séquence 1: 1 heure

Dans un premier temps, les enfants réaliseront un brainstorming (30 minutes) sur la question « Pourquoi se déplace-t-on? », afin qu'ils puissent identifier les différentes raisons de nos déplacements et les moyens de déplacements existants.

Par la suite, les élèves en groupe piocheront une photo en relation avec un mode de transport (positif ou négatif). *Ex: une autoroute avec des bouchons, une piste cyclable utilisée.*

Chaque groupe remplira une fiche descriptive (30 minutes) qui permettra de proposer des solutions, des alternatives, des aménagements pour faciliter l'implantation et l'utilisation des modes de déplacements adaptés. Ce travail permettra de classer l'ensemble des photos dans différentes catégories d'impacts. Catégories que les enfants essayeront d'identifier mais qui seront de l'ordre du positif, négatif ou neutre vis-à-vis de l'Environnement, la Santé et le Cadre de vie.

Séquence 2: 30 minutes

Cette séquence sera consacrée à la présentation des photos par groupe et de leur classement par catégorie. Pour cela les groupes exposeront les problématiques et/ou les qualités de transports et déplacements et leurs impacts sur l'environnement, la santé et le cadre de vie.

Pour clore la séquence, nous aborderons brièvement ce qu'est « l'effet de serre », « à quoi il est dû » et « ce que son aggravation risque d'engendrer » par l'intermédiaire d'un dessin animé de 2 minutes : « Qu'est-ce que l'effet de serre selon le professeur Gamberge ».

Séance 2: par l'enseignant

Objectifs de la séance:

- Savoir mener une enquête sur les transports du quartier avec l'ensemble des élèves
- Permettre aux enfants de s'orienter dans l'espace urbain, se repérer
- Développer l'esprit critique et la coopération face à leur(s) mode(s) de déplacement



VILLES DE L'ARTOIS

Les moyens:

Séquence 1: 30 minutes

A partir de l'enquête fournie en fin de séance précédente, les enfants s'interrogeront sur leurs propres habitudes en matière de déplacement, qu'il s'agisse de se rendre à l'école, ou dans le cadre des loisirs.

Séquence 2: 1 heure

A l'aide de l'enseignant, les élèves élaboreront un plan du quartier et mettront en évidence leurs parcours et les moyens de transport utilisés. A partir de cet état des lieux, les enfants pourront réfléchir sur les possibilités de se déplacer en covoiturage ou de mettre en place un déplacement à pied en se regroupant.

Ils s'appuieront pour cela sur des photos du quartier de leur école imprimées dans leur cahier ainsi qu'un fond de carte de leur ville ou village.

Le même fond de carte (grand format) adapté à la manipulation des enfants sera fourni par l'animateur afin que l'enseignant ait un support de présentation final.

Séance 3: Réalisée par un animateur du CPIE Villes de l'Artois

Objectifs de la séance:

- Argumenter les choix et réflexions après les avoir analysés au travers de l'enquête
- Découvrir les différents modes de déplacements autour de l'école et au sein de la Communauté Urbaine d'Arras
- Aborder la notion de Plan de Déplacement Urbain

Les moyens:

Séquence 1: 30 minutes

Retour sur l'enquête et le plan de quartier réalisés avec les enseignants, inventaires des solutions envisagées par les enfants.

Séquence 2: 1heure

Par équipes et selon une approche ludique, sera mis en place un exercice de repérage des modes alternatifs à la voiture, horaires et aménagements de déplacement au sein de la Communauté Urbaine d'Arras. Chaque groupe obtiendra une carte « déplacement écocitoyen » en cas de bonne réponse. Pour cela un plan et des tableaux horaires simplifiés du réseau de bus ARTIS seront mis à disposition des enfants en petits groupes.



VILLES DE L'ARTOIS

Séance 4: Réalisée par un animateur du CPIE Villes de l'Artois

Objectifs de la séance:

- Faire prendre conscience de l'importance du rôle des citoyens dans les plans de déplacement urbain
- Comprendre l'intérêt du covoiturage, l'utilisation rationnelle des transports et déplacement en commun et l'utilisation des moyens de déplacement doux
- Avoir une approche coopérative dans le jeu

- Découvrir les aménagements possibles dans un plan de déplacement urbain
- Amener les enfants à adopter dans leurs lieux de vie des comportements en terme de déplacements et de transport durables.

Les moyens

Séquence 1: 1 heure

Grâce à un jeu de rôle, les enfants seront amenés à réfléchir sur la mise en place d'aménagements dans leur commune. A travers les rôles de chacun (élus, habitants, commerçants, usagers...), les élèves devront débattre sur les propositions, la pertinence, les avantages, les inconvénients... et découvriront également le réseau de transport présent dans la Communauté Urbaine d'Arras et sa politique en terme de mobilité.

Le jeu: « MIC MAC DANS LES TRANSPORTS !»

De nouveaux aménagements autour de la mobilité dans la ville vont avoir lieu. Le maire de la commune décide alors d'organiser une réunion publique pour informer les habitants, commerçants et autres acteurs de son territoire. Une réunion publique qui sera le théâtre de débats engagés, pour ou contre? Arrivera-t-on à un consensus? Là est la question.

La classe sera divisée en 5 groupes. Chaque élève recevra des indications, sur une carte "personnage", permettant d'intégrer plus facilement son rôle. Un temps de réflexion sera laissé à chaque groupe avant de présenter leur position à l'ensemble de la classe.

Séquence 2: 30 minutes

Cette dernière séquence sera l'occasion de faire le bilan des échanges qui ont eu lieu, les difficultés rencontrées lors du débat et de réfléchir sur les types d'actions qui pourraient être mises en place au sein de l'établissement sur les transports et déplacements (covoiturage, pédibus, espace vélo...).